

Visite du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République populaire du Bénin

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République populaire du Bénin, le commandant Michel Alladaye, a effectué une visite officielle au Canada, en avril à l'invitation du gouvernement canadien. La délégation qu'il dirigeait était composée de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Équipement et de la Banque béninoise de développement. Le ministre a eu des entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Gérin-Lajoie. Il a également rendu visite à la Société pour l'Expansion des exportations, au Centre de Recherche pour le Développement international et à l'Institut de Coopération internationale. Ces entretiens ont porté sur les relations politiques et économiques entre le Canada et le Bénin ainsi que sur les questions relatives à la Francophonie.

Le ministre du Bénin s'est aussi rendu à Québec et à Montréal où il a rencontré des ministres et hauts fonctionnaires du gouvernement québécois.

Renouvellement d'un accord de pêche entre le Canada et les États-Unis

Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont renouvelé pour une année leur accord sur les privilèges réciproques de pêche, par un échange de notes à Ottawa les 14 et 22 avril dernier. Ils se sont également engagés à poursuivre les consultations en vue d'un nouvel accord fondé sur l'exten-

sion des juridictions de pêche des deux pays. L'accord de réciprocité, conclu en 1970 et renégocié en 1973, est prorogé jusqu'au 24 avril 1977. Il permet aux citoyens et aux navires de chaque pays de pratiquer la pêche commerciale de certaines espèces déterminées, sur une base réciproque, à l'intérieur de certaines zones définies qui se trouvent dans les eaux sous la juridiction de chaque pays.

Nouvelles brèves (Éducation)

■ Nouvelle-Écosse

En Nouvelle-Écosse, les commissions scolaires viennent d'être informées du nombre exact de postes d'enseignement et de supervision éligibles au partage des coûts pour l'année 1976-77. La majorité des commissions scolaires comptent à leur service plus d'enseignants que le permet le règlement; celui-ci sera appliqué sévèrement et le nombre des enseignants devra nécessairement diminuer l'an prochain. Cette mesure permettra une économie de près de trois millions de dollars.

A mesure que les effets de la dénatalité se feront sentir, les commissions scolaires devront réduire proportionnellement leur personnel enseignant.

■ Nouveau-Brunswick

Une nouvelle formule de financement des districts scolaires sera adoptée au Nouveau-Brunswick dès le début de l'année financière 1976-77 et mis en application au cours des trois années qui suivront. D'après les termes de cette formule, les responsabilités éducatives seront réparties selon le nombre d'élèves et le niveau d'enseignement, et les commissions scolaires seront financées surtout sur une base *per capita*.

■ Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique entreprendra un programme d'évaluation à long terme visant à déterminer non seulement ce que les élèves apprennent au cours de leurs études, mais si oui ou non ils apprennent bien.

Les programmes d'évaluation menés dans toute la province porteront sur l'apprentissage de la lecture, des mathématiques, des sciences sociales, du civisme, de l'écriture, des sciences physiques, de l'orientation, des loisirs

et de la santé.

Le développement d'un programme de base pour tous les élèves de la province, accompagné d'une sérieuse évaluation des résultats, constitue maintenant l'une des priorités du ministère.

■ Québec

Le gouvernement québécois a récemment annoncé que les budgets de fonctionnement et de services aux étudiants dans les écoles, collèges et universités ne devraient pas dépasser le niveau atteint en 1975-76 et qu'ils ne pourraient être augmentés cette année. Le ministère de l'Éducation se propose également de couper de 10 millions de \$ son propre budget de fonctionnement qui, en 1975-76, se chiffrait par 70 millions de dollars.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Gérard Levesque, a annoncé que le gouvernement intentera des poursuites contre une centaine de syndicats qui ont défré récemment la loi 23 à travers le Québec. Les syndicats poursuivis à la suite du débrayage de 24 heures encourrent des peines allant de 5 000 à 50 000 dollars sur le front syndical. Plus de 100 000 enseignants ont défié la loi, privant de leurs cours plus d'un million d'étudiants. Il s'agissait du débrayage le plus important depuis la grève générale déclenchée par le Front commun en 1972.

■ Ontario

L'Ontario vient de mettre sur pied un nouveau Conseil de la Formation industrielle qui aura pour tâche de conseiller le ministre des Collèges et Universités en matière de formation professionnelle. Le Conseil servira de forum, où les divers groupes du secteur privé pourront étudier les programmes actuels, les priorités en vigueur, les besoins futurs et les façons de rencontrer les demandes de l'avenir.

■ Saskatchewan

On établira sous peu un comité consultatif dont le mandat sera d'étudier et de faire rapport sur l'enseignement des beaux-arts dans la province. Plusieurs aspects de la question seront passés en revue, dont l'envergure et l'ordre des programmes, le temps accordé à cette matière, les compétences et la préparation des enseignants, les aménagements scolaires servant à l'enseignement des beaux-arts et le matériel pédagogique existant.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée par Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.